

Prodiges, monstres et merveilles : à propos de la permanence d'une angoisse eschatologique au tournant des XVI^e et XVII^e siècles

Anaïs FONTAINE

Le Discours prodigieux et véritable d'une fille de chambre laquelle a produit un monstre, publié en 1598¹, témoigne de la diffusion des récits de naissances monstrueuses. Hipolita Biscontina « commença à s'accoster d'un marmot » et « s'induisant en toutes sortes de lubricité à l'animal » elle tomba enceinte « du fait de Dieu ». Son maître découvrit sa grossesse et après trois mois et demi, elle mit au monde un « monstre prodigieux et contre nature » que le canard décrit. Hipolita, condamnée à mort, fut brûlée vive avec le singe et le « monstre » mort. Le récit rapporte le quasi sermon qu'elle aurait prononcé sur le bûcher et dans le cours duquel elle aurait exhorté les jeunes filles à s'adonner à des occupations honnêtes en quittant l'oisiveté. Ces dernières ne doivent pas délaisser Dieu au profit de Satan. Cette prise de parole est un exemple de l'utilisation du monstre pour transmettre un message moral, ici à l'égard des jeunes filles. Une topique obligée dans les canards, tant à propos des prodiges célestes, des miracles, de la sorcellerie et des actions et illusions du Diable. Ces phénomènes s'inscrivent dans le contexte socio-politique de la Contre-Réforme et de la menace de l'Empire ottoman notamment. Pour convaincre, les auteurs utilisent un réservoir d'exemples.

Il s'agira donc de montrer l'utilisation de ces motifs dans le cadre d'imaginaires ne connaissant pas de désenchantement, d'autant que ces récits témoignent de la permanence d'une angoisse eschatologique au tournant des XVI^e et XVII^e siècles.

Tout d'abord sera proposé un bref panorama des prodiges identifiés dans les canards et évoquant l'angoisse eschatologique, avant d'en étudier les causes et significations. Ensuite, seront envisagées les questions du lectorat et de la croyance.

L'angoisse eschatologique récurrente

L'angoisse eschatologique se retrouve dans de nombreux canards qui se répartissent en quatre catégories : ceux qui font référence à la sorcellerie et aux illusions du Diable, puis aux miracles, ensuite aux « impressions dans l'air » et enfin aux monstres.

Au tournant des XVI^e et XVII^e siècles, l'existence des manifestations du Diable ou de la sorcellerie demeure d'actualité. C'est par « permission divine » que le « prince des Ténèbres » peut exercer sa « tyrannie ». Omniprésent dans l'imaginaire du temps, répandant la terreur, le Diable s'est rapproché des hommes par sa capacité à dédoubler leur univers et à créer des illusions. L'Église contribue à la création d'un mythe satanique, diabolisant certaines pratiques. Le sorcier, mais plus encore la sorcière, est un adorateur de Satan « s'adonnant aux malheureuses et détestables œuvres de magie, quittant Dieu

¹ *Discours prodigieux et véritable d'une fille de chambre laquelle a produit un monstre*, Paris, Fleury Bourriquant, 1598.

Canards, occasionnels, éphémères : « information » et infralittérature en France à l'aube des temps modernes, actes du colloque organisé à l'Université de Rouen en septembre 2018, publiés par Silvia Liebel et Jean-Claude Arnould.

(c) Publications numériques du CÉRÉDI, « Actes de colloques et journées d'étude (ISSN 1775-4054) », n° 23, 2019.

pour suivre le Diable² ». On affirme l'existence d'une secte adoratrice du Diable dont l'objectif est, dans un combat eschatologique, de mettre à bas l'ordre divin. S'il se manifeste par la sorcellerie, le Diable peut aussi agir au travers de « démons ». Ainsi, le *Discours merveillable d'un démon amoureux*³ raconte l'histoire de la « fille des sieur et dame de Vannes, Françoise » qui entra vers treize ans au couvent. Quelques années plus tard, « par une mutation étrange », elle devient capable de « lire, de bien écrire, chanter » mais aussi « jaserde, méprisante et injurieuse ». Elle « usait de propos de débauche, se ventant d'avoir retrouvé depuis peu un amoureux qui la venait accompagner toutes les nuits, qui lui avait appris à bien parler ». Ce « mauvais esprit » la poussa à mettre le feu au couvent. Après la mort de trois sœurs dans son deuxième couvent, elle fut renvoyée chez ses parents où elle tua sa mère et avoua que depuis l'âge de quinze ans un démon « l'avait séduite [...] abusant honteusement de son corps ». L'auteur du canard justifie son propos en citant de nombreuses références et notamment la *Cité de Dieu* de saint Augustin qui pose la possibilité d'une relation entre un démon incubé et une femme⁴. L'exhortation à vivre en bon chrétien à la fin du canard, et l'affirmation de l'existence de démons témoignent de manière implicite d'une certaine angoisse eschatologique.

Ces histoires agissent à la manière d'*exempla*. En 1591 apparaissent des croix en la ville de Bourges. Le fait est relaté par le truchement d'extraits de lettres écrites à Bourges les 25 et 28 mai au sujet « des croix miraculeuses ». Après avoir rappelé des cas similaires dans d'autres villes, l'auteur précise que les croix sont apparues sur le surplis du prédicateur ou encore sur les nappes d'autel. Ces apparitions doivent servir « d'instruction pour nous conformer en tout et partout à la volonté de Dieu » et être considérées comme des miracles – le miracle étant parfois dissocié des prodiges. Nicolas Balzamo⁵ émet une hypothèse suggestive. Selon lui l'utilisation du terme de miracle peut résulter d'un automatisme rendant manifeste la surprise, l'étonnement. À l'échelle d'une vie, un miracle est un événement rare. À l'inverse du prodige, le miracle n'annonce que lui-même. Il n'amène pas à la recherche de significations mais rétablit un ordre juste. Cependant, la profusion de miracles peut être vue également comme un signe d'angoisse.

Viennent parallèlement les récits des « impressions dans l'air ». Celles-ci peuvent prendre différentes formes dont découle une signification qui est toujours liée aux péchés supposés des hommes. Ces événements « naturels » sont parfois associés à des « visions » de nuées, de formes, d'objets, de personnes ou d'animaux dans les airs vus par « tous », participant à la mise en place d'une atmosphère angoissante. Il s'agit de signes éphémères dont les auteurs s'attachent à extraire la signification : des flammes, des visions, des étoiles ou encore des dragons. L'analyse des canards montre que certains phénomènes étaient qualifiés de « fantômes » ou de « spectres » mais aussi la présence de dragons. Ces derniers sont dans le bestiaire imaginaire du XVI^e siècle considérés comme réels. Dans le corpus, deux canards sont relatifs aux dragons. Ainsi, le *Discours prodigieux d'un monstre horrible et espouvantable, apparu en l'air ès terres & Seigneuries de Venise et Naples*⁶ relate l'histoire de la venue d'un « monstre » qui intime aux habitants de ces

² *Discours prodigieux et épouvantable de trois Espagnols et une Espagnole, magiciens et sorciers, qui se faisaient porter par les diables de ville en ville, avec leurs déclarations d'avoir fait mourir plusieurs personnes et bétail par leurs sortilèges, et aussi d'avoir fait plusieurs dégâts aux biens de la terre. Ensemble l'arrêt prononcé contre eux par la Cour de Parlement de Bordeaux, le samedi 10^e jour de mars 1610*, Paris, jouxte la copie imprimée à Bordeaux (s. d.).

³ *Discours merveillable d'un démon amoureux, lequel a poussé une jeune demoiselle à brûler une riche abbaye et couper la gorge à sa propre mère*, Rouen, Abraham Couturier, 1605.

⁴ *Ibid.*, p. 3.

⁵ Nicolas Balzamo, *Les Miracles dans la France au XVI^e siècle*, Paris, Belles Lettres, 2014.

⁶ *Discours prodigieux d'un monstre horrible et espouvantable, apparu en l'air ès terres & Seigneuries de Venise et Naples*, Lyon, suivant la copie imprimée à Paris par Jacques Gillet, 1600.

viles l'ordre de s'amender. L'opuscule est illustré par un dessin qui ne représente pas les faits décrits mais fait référence à leur signification. En effet, il présente un moine entouré par deux dragons levant les mains au ciel dans lequel se trouve un ange portant une épée. L'image et le texte invitent donc à adresser à Dieu « une ardente prière » pour apaiser sa colère. La description de ce dragon produit une impression de chaos et fait référence à l'*Apocalypse* (XIII, 11). L'animal a trois têtes :

dont la maîtresse tête avait deux cornes, lequel ayant mangé plusieurs enfants, avait sur son dos comme la forme d'un sépulcre de couleur rouge et blanc dans lequel était un enfant tenant de sa main gauche le bout d'un autre sépulcre et l'autre bout était la corne [...] et de l'autre main tenait le monde.

Les cornes rappellent celles du Diable et le caractère anthropophagique du dragon évoque l'ogre, car il « mord, déchire, dévore, vomit, crache et bave », assimilation renforcée par la consommation d'enfants⁷. Le sépulcre, dans le dos du dragon, dans lequel se trouvent un enfant tenant d'une main la corne du dragon et un autre tombeau, associe ce dernier à la mort. Dans sa main droite, l'enfant tient le monde, symbolisant la menace des ténèbres, *de facto*, du diable, sur le monde, en raison des péchés des hommes. Les enfants les exhortent à s'amender. Le dragon évoque l'Apocalypse puisqu'il est l'incarnation des disciples suivant l'Antéchrist. Les « cris horribles et épouvantables » émis par le « monstre » entretiennent la terreur suscitée par le dragon.

Les monstres sont les derniers types de prodiges recensés. Ils se multiplient dans la seconde moitié du XVI^e siècle : Jean Pierre Seguin en compte 110 de 1575 à 1600 et 323 de 1600 à 1631 dans les canards. Dès l'Antiquité le terme de monstre – *τέρας* ou *monstrum* – a une double signification : il désigne un monstre au regard de la science ou un signe relevant de la divination. Il rejoint les *mirabilia* et les *miracula*. Le lexique est abondant mais n'a jamais été fixé : *monstra*, *prodigia*, *ostenta*, *portenta*, merveille ou encore miracle. *Monstra* ou *prodigia* signifient que l'événement montre quelque chose alors qu'*ostenta* ou *portenta* désignent une chose évidente, manifeste. Certains auteurs ont voulu le préciser en instaurant des distinctions, sans pour autant qu'elles s'imposent dans les usages. Les monstres ont ainsi une fonction commune : signifier quelque chose, faire la monstration de quelque chose. Les monstres sont variés et le plus souvent des êtres hybrides.

Le monstre est celui chez qui les différences l'emportent sur les ressemblances. Les physiiciens de la Renaissance ont érigé, en principe unique et universel, l'idée de ressemblance d'Aristote : la nature tend toujours au semblable mais aime aussi la variété, si celle-ci l'emporte, un monstre voit le jour⁸. Il reflète donc la variété de l'univers. Il existe deux types de monstruosité liées à l'homme : les races monstrueuses – réfèrent statique – et les déviations dans une race – réfèrent dynamique, échec dans la reproduction du semblable. Le corpus textuel ne s'intéresse qu'aux naissances monstrueuses et aux êtres hybrides émanant de l'homme et extériorisant des actions répréhensibles, les montrant aux yeux de tous, entraînant parfois un châtement humain comme dans le cas de la fille de chambre. On trouve exactement la même exhortation à craindre Dieu dans le cas du monstre né près de Francfort, publié en 1606⁹. La femme de Claude Bity, ne pouvant pas avoir d'enfant, accusa son mari « comme si elle eut voulu se défier de la toute puissance du Souverain Créateur ». Alors, elle se retrouva prise dans un « pauvre et

⁷ Fabienne Pomel, *Cornes et Plumes dans la littérature médiévale. Attributs, signes et emblèmes*, Rennes, PUR, 2010, p. 18.

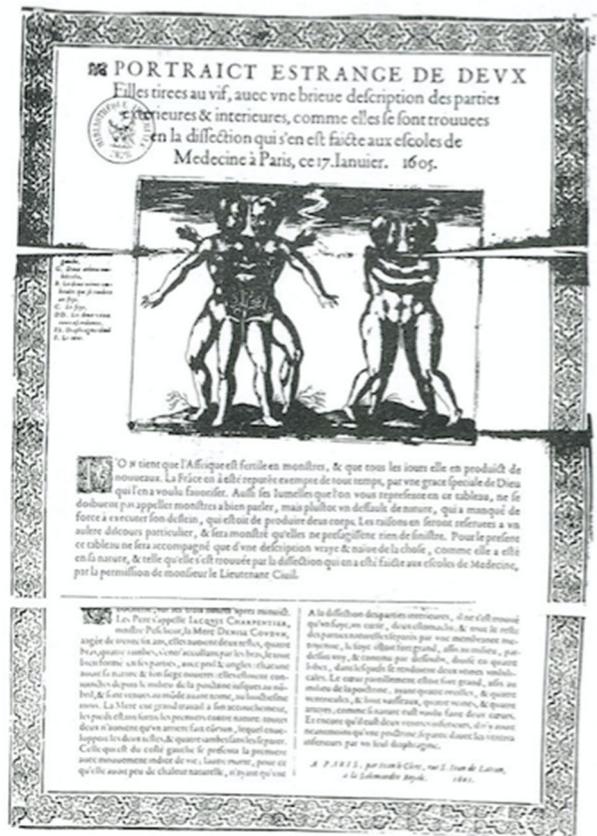
⁸ Jean Céard, « Monstres et monstruosité à la Renaissance », dans *Monstres et imaginaire social : approches historiques*, dir. Anna Caiozzo et Anne-Emmanuelle Demartin, Paris, Creaphis, 2008, p. 205.

⁹ *Discours prodigieux et véritable, D'un monstre né près de Franc-Fort. Lequel a fait chose émerveillable le 27. de Juillet 1606*. Paris, Jouxte la copie imprimée à Franc-Fort, 1606.

cruel accouchement » et mit au monde un « monstre horrible et merveilleux formé d'une tête non pareille, ayant des pieds et jambes en forme de griffons, faisant plusieurs cris effroyables ». Il tua sa « mère ». La terreur suscitée par le monstre est confortée par sa description.

Les prodiges laissent donc transparaître la permanence d'une angoisse eschatologique dans l'imaginaire du temps. Celle-ci peut être utilisée pour véhiculer des messages inscrits dans des contextes politico-religieux particuliers. De ce fait, les naissances monstrueuses sont des objets d'étude intéressants car elles mêlent « de manière constante et inextricable, le pourquoi et le comment¹⁰ ».

Causes et significations des prodiges



Tout d'abord, nous allons aborder les causes de ces prodiges en nous intéressant particulièrement à la naissance des jumelles jointes en janvier 1605 à Paris¹¹.

Voyons l'exemple d'une affiche qui représente cette naissance¹². Après avoir rappelé les deux sortes de monstres – « en l'espèce » et en « l'individu » – l'auteur précise que

¹⁰ Olivier Roux, *Monstres, une histoire générale de la tératologie des origines à nos jours*, Paris, CNRS Éditions, 2008, p. 288.

¹¹ *Discours sur les jumelles jointes qui sont nées à Paris, le 18eme de janvier 1605 en la rue de la Boucherie près de la place Maubert. Avec les causes et les Presages de tels enfantemens prodigieux*. Paris, P. Vitray et H. Blanvilain, 1605, et *Discours prodigieux de deux filles nées à Paris le 17 janvier 1605. Lesquelles s'entrentenaient par le ventre inférieur, ayant deux têtes, quatre yeux, quatre bras, quatre jambes et deux natures*, Paris, Fleury Bourriquant, Aux Fleurs Royales, 1605.

¹² Affiche reproduite par Jean-Pierre Seguin (*L'Information en France avant le périodique*, Paris, Maison-Neuve et Larose, 1964) : *Portraict estrange de deux Filles tirées au vif, avec une brieve description des*

les jumelles appartiennent à la deuxième catégorie. Ce sont des êtres qui naissent aveugles, sans doigts ou au contraire avec plus de dix doigts. Les canards reviennent longuement sur les causes de cet enfantement. La réflexion est étayée par de nombreuses références aux « Philosophes », possédant les « clefs du cabinet de Nature ». Au XVI^e siècle, les auteurs antiques et médiévaux demeurent des autorités, aux côtés de médecins comme Ambroise Paré. La fin du siècle est marquée par la publication de traités sur les monstres¹³ : à côté de l'ouvrage de Jean Riolan, on peut citer Martin Weinrich et son *De ortu monstrorum commentarius*, publié en 1595, Arnaud Sorbin et son *Traité des monstres* de 1597, Jean Landrey, en 1603 et sa *Tératologie ou Discours des signes et prodiges, par lesquels Dieu nous a de tout temps menacé* ou encore Johann-Georg Schenck et son *Monstrorum historia memorabilis*, édité en 1609. En s'appuyant sur Pline (« chap. 12 livre 7 ») et Galien (« chap. 3 livre 2 »), l'auteur du placard distingue trois causes expliquant un enfantement de siamois. Premièrement, la faculté lorsque « les parties ne sont pas bien formées pour son infirmité ou débilité, ou que la chaleur soit trop faible ou que l'imagination de la mère soit trop véhémence ». Deuxièmement, la matière, lorsque la semence est dérégulée : en abondance, elle force la nature ; en manque, elle se retrouve dans l'impossibilité d'accomplir « la forme ». Troisième et dernière cause, le lieu – la matrice –, quand « il est trop ou pas assez capable. S'il est trop, la nature pour remplir veut former plusieurs corps, mais ne le peut. S'il n'est pas assez, [la Nature] se restreint à ce que peut telle capacité ». Ainsi les jumelles

ne doivent pas être appelés monstres à bien parler, mais plutôt un défaut de nature, qui a manqué de force à exécuter son dessein, qui était de produire deux corps. Les raisons seront réservées à un autre discours particulier, et sera montré qu'elles ne présagent rien de sinistre¹⁴.

Les auteurs des récits de monstres se sont abondamment inspirés d'Ambroise Paré, sans pour autant le citer explicitement, et livrent des exemples similaires extraits des *Monstres et prodiges*, comme les jumelles nées à Vérone en « l'an de grace 1475 » : « ... furent engendrees pareillement en Italie, en la ville de Veronne, deux filles conjointes par les reins depuis les espaules jusques aux fesses¹⁵ ». La cause principale, finale de ces naissances considérées comme monstrueuses est pour les auteurs en dernier lieu l'œuvre de Dieu mais il y a discussion. Les auteurs des canards précisent que ce n'est pas en raison de l'imagination de la mère que les difformités ont pu se produire, mais que la Nature s'est « abusée ». Si l'imagination, la semence et la matrice peuvent jouer un rôle dans la production de monstres, ces causes sont subordonnées à Dieu. Les auteurs depuis l'Antiquité se sont penchés sur les causes et le rapport entre les secondaires – le comment – et les premières – le pourquoi. Si pour Aristote, les monstres ont une origine surnaturelle, les auteurs médiévaux, notamment les Pères de l'Église, ont souvent vu la monstruosité comme une sanction divine du péché parental. Ainsi, « Dieu interpose quand il lui plait son autorité pour nous divertir de nos perverses inclinaisons, ou plutôt de nos vices pernicieux ». L'auteur préconise de réserver

les causes de ces choses extraordinaires à Celui qui connaît jusques aux moindres de nos pensées, et qui lit dans le creux de nos consciences ce que nous y retenons plus clos et couvert. Car en vain nous en irons bâtissant plusieurs, puisqu'il n'y en peut avoir qu'une qui soit la vraie cause et la vraie raison, qui relève en fief de la toute puissante volonté du Tout-Puissant¹⁶.

parties exterieures, comme elles se sont trouvees en la dissection qui s'en est faite aux escoles de Medecine à Paris, ce 17. janvier. 1605, Paris, Jean le Clerc, Salamandre Royale, 1605 (360 × 250).

¹³ Avant la fin du XVI^e siècle, il n'y a pas à proprement parler de traité sur les monstres.

¹⁴ *Portraict estrange de deux Filles tirées au vif...*, cité.

¹⁵ Ambroise Paré, *Des monstres et des prodiges*, éd. crit. et com. par Jean Céard, Genève, Droz, 1971, p. 17.

¹⁶ *Discours prodigieux de deux filles nées à Paris le 17 janvier 1605, op. cit.*, p. 3-4.

Cette cause première se retrouve dans tous les récits de naissances monstrueuses. Dieu est la cause première, agissant au travers des causes secondes : il « envoie ces prodiges pour [faire] connaître quelle corruption est en la nature humaine ». L'âme et le corps de l'homme sont à la disposition de Dieu. De même

Entre toutes les choses qui se peuvent contempler sous la concavité des Cieux, il ne se voit rien qui plus émerveille l'esprit humain, qui plus épouvante, qui engendre plus grande terreur aux créatures, que les Prodiges monstrueux, miracles, lesquels nous voyons non seulement les œuvres de Nature prepostérées renversées mutilées, lesquels nous y découvrirons le plus souvent un secret jugement, et fléau de Dieu : par l'objet des choses qui se présentent, lequel nous fait sentir force de la justice¹⁷.

Ce récit se fait l'écho d'une dispute au sujet de cette naissance qui a eu lieu au Conseil de la ville de Genève :

...un quidam Philosophe voulut attribuer [la naissance] aux imaginations des mères disant cela être fait naturellement, il fut très bien repoussé par un des assistants [...]. Mais, aussi comme dit Notre seigneur [...] quand la nécessité et l'importance de son honneur et de ses saints le requiert, il fait voir des effets de sa haute puissance¹⁸.

La vraie connaissance se situe donc dans la cause première et efficiente, cause finale et non dans les causes secondes. La volonté de Dieu constitue la cause suprême, première, comme l'affirmait saint Augustin évoquant « les éclipses et certains phénomènes sidéraux rares, les tremblements de terre, les naissances monstrueuses chez les animaux et mille choses semblables dont aucune n'arrive sans la volonté de Dieu¹⁹ ».

La plupart des récits de naissances monstrueuses mais aussi de prodiges comportent des références, de multiples exemples – parfois tirés de la Bible, parfois contemporains – pour appuyer l'argumentation de l'auteur, montrer une certaine antériorité du phénomène et en dégager une signification particulière. Si les prodiges émanent de Dieu, ils ont une signification insérée dans un contexte politique et religieux particulier. Prenons le cas de deux canards au service de la réaffirmation du culte des saints et de la défense du catholicisme.

Tout d'abord l'attention peut se porter sur le *Récit miraculeux d'un pauvre garçon de l'hôpital de la Trinité à Paris*²⁰, qui commence par rappeler que les âmes et intelligences jouissent au ciel de la « toute félicité éternelle » et ont atteint le comble de tous désirs, priant pour que s'évanouisse « l'Idolâtrie dont les ennemis veulent offusquer la religion Catholique et que silence soit imposé à ceux qui faussement nous imputent, qu'au lieu du Dieu vrai nous adorons des Créatures mortes, des os, des Cendres, du Bois, et de la Pierre ». Si l'auteur fait référence aux critiques émises par les calvinistes contre les pratiques catholiques, c'est pour mieux les réfuter en prenant pour exemple le miracle d'un pauvre garçon sourd et muet qui retrouva la parole après un pèlerinage à Lorette.

La guérison miraculeuse du pauvre garçon de l'hôpital de la Trinité à Paris est un parangon d'instrumentalisation, car le culte des saints permettrait des actions miraculeuses. Ce récit que l'on peut qualifier d'*exemplum* montre l'utilisation des miracles dans les conflits politico-religieux au début du XVII^e siècle. En témoigne encore

¹⁷ *Miracle arrive dans la ville de Genève ce mois d'Avril 1609. D'une femme qui a fait un veau, à cause du mépris de la puissance de Dieu*, A Tonon, (s. n.) 1609, p. 4.

¹⁸ *Ibid.*, p. 8-9.

¹⁹ Olivier Roux, *op. cit.*, p. 260.

²⁰ *Récit miraculeux d'un pauvre garçon de l'hôpital de la Trinité à Paris, sourd et muet de nature, qui depuis peu est retourné de notre Dame de Lorette entendant et parlant les langues italienne et française*, Paris, Philippe du Pre'Maistre, 1603, p. 1.

le *Miracle très fameux naguère arrivé en la cité de Palerme, d'un enfant mis en pièce par sa propre mère et remis en vie par le Séraphique Père S. François*²¹. Françoise Guidellini, « une Mère malheureuse, pour avoir si vilainement souillé ses mains du sang de son enfant, et son âme du plus détestable parricide qui fut jamais entendu, comme elle a été fortunée et heureuse, d'avoir vu la faute commise d'elle, réparée par un miracle si grand » a été conduite par le Malin à tuer et dévorer son fils. Avant de mourir elle demanda pardon pour ses péchés à saint François qui se présente donc comme l'avocat des parents du garçon auprès de Dieu. Le saint n'est pas l'auteur du miracle. L'enfant fut ressuscité « par grand miracle et assistance du Père saint François plus beau qu'auparavant ». Le récit réaffirme la validité du culte des saints et de leurs reliques dans un contexte politico-religieux où le calvinisme est toléré depuis l'Édit de Nantes de 1598. Les récits de miracles sont alors utilisés comme des *exempla*.

La recherche de sources a permis d'identifier un opuscule censé provenir de Genève, rédigé par un auteur anonyme qui se prétend calviniste, et exhortant ses concitoyens à se convertir au catholicisme. Le *Miracle arrivé dans la ville de Genève ce mois d'avril 1609*²² raconte en effet l'histoire d'« une bourgeoise concitoyenne » dont l'accouchement fut difficile. Après avoir épuisé de nombreux recours, l'accoucheuse demanda à une chambrière catholique ce qu'il était coutumier de faire dans sa religion en pareil cas. Celle-ci répondit :

Nous recommandons la patience à Dieu le Père tout puissant, à la douce Vierge Marie, et en outre disons l'oraison de sainte Marguerite Vierge, et Martyre la priant de vouloir être avocate envers Dieu afin que la patiente soit tôt délivrée de ce travail ainsi que Dieu a promis que toutes celles qui l'invoqueraient de bon cœur étant au travail d'enfant se seraient tôt délivrées²³.

Néanmoins, la parturiente avoua préférer mettre au monde un veau plutôt que de « permettre que l'oraison de sainte Marguerite soit dit en [s]on intention ». Protectrice des femmes enceintes, Sainte Marguerite d'Antioche est une vierge martyre du IV^e siècle. En conséquence, l'auteur affirme que doctrine pour doctrine, celle des catholiques est la plus ancienne : l'Église romaine est la vraie Église possédant la puissance de faire des œuvres miraculeuses.

Le texte est une critique de la théologie de Calvin. Les chrétiens doivent désormais apprêter leurs cœurs à recevoir « la semence de la vérité qui [leur] donnera une moisson de tous bonheur et qui [les] remplira de sa grâce » ; car « c'est assez flotter sur la vague de l'erreur » et c'est maintenant qu'il faut retourner vers Dieu dans le catholicisme. Ainsi, l'auteur anonyme se présente comme un calviniste de Genève exhortant ses concitoyens à se convertir au catholicisme ! Or, il s'agit d'un *topos* : l'auteur est un catholique qui se dissimule pour mieux faire passer son message. Il affirme que, par son antériorité, la doctrine catholique sur les saints et les reliques est celle que tous les chrétiens doivent suivre comme en témoignent les miracles contemporains. Au contraire des calvinistes ou luthériens, l'auteur ne fait pas de ces événements des illusions de Satan mais la preuve que Dieu est du côté de l'Église romaine. Les Genevois et les calvinistes doivent ouvrir « maintenant les yeux pour reconnaître que toutes [leurs] opinions ne sont que semences conçues et enfantées d'un cerveau mal timbré, d'un moine défroqué, qui a rompu les

²¹ *Miracle très fameux naguère arrivé en la cité de Palerme, d'un enfant mis en pièce par sa propre mère ; Et remis en vie par le Séraphique Père S. François. Envoyé de Milan par le R. P. François Hybernois, Prédicateur Capucin et premier custode de la province des capucins aux Pays-Bas, au R. P. Gardien des Capucins d'Arras*, Paris, Jouxte la copie imprimée à Douay par Charles Boscard, à la Bible d'Or, 1608.

²² *Miracle arrivé dans la ville de Genève ce mois d'Avril 1609. D'une femme qui a fait un veau...*, *op. cit.*, p. 12.

²³ *Ibid.*, p. 9.

murailles de son cloître pour sauter à la voierie du monde, et si repaître au vent de ses sensualités²⁴ ».

Ce récit constitue donc un stratagème pour freiner les avancées réformées et inciter à suivre le catholicisme dans la mesure où même à Genève la vérité des miracles de l'Église romaine est à l'œuvre.

Si ces exemples montrent comment les canards peuvent être instrumentalisés pour défendre le culte catholique, il existe aussi des occasionnels qui s'attachent à annoncer la victoire prochaine de l'Europe sur l'Empire ottoman. Le monstre mis au monde, en 1608, par une « sultane turquesque », serait un signe de l'affaiblissement de l'Empire :

le grand prêtre assura au grand Turc que l'oracle ou haruspice menaçait fort son empire, et que tout ainsi que le chef et les pieds de ce monstre étaient difformément nés, et que comme le milieu était demeuré en nature humaine, de même le centre de son empire lui resterait²⁵.

Car

Ces prodiges assurément menacent ce grand empire, et crois que la maison d'Ottoman [...]. Dieu veuille que les chrétiens puissent être encore une fois les maîtres de la terre sainte²⁶.

Quelques éléments sur la croyance et le lectorat

Lorsqu'on parle des prodiges, des merveilles et des monstres, il convient de s'interroger sur les questions ardues de la croyance et du lectorat.

Tout d'abord, il faut préciser que les canards et leurs histoires connaissent une diffusion à l'échelle européenne, au XVI^e siècle, comme le démontre Henry Ettinghausen²⁷. Les libelles européens ont une certaine unité dans le choix des nouvelles et leur traitement. En 1606, le *Traité merveilleux d'un monstre engendré*²⁸ fut une première fois imprimé à Madrid « par la permission de Monsieur le grand vicaire dudit lieu, le quatorzième de septembre de cette présente ». Une copie est éditée à Paris, chez Pierre Meunier et une autre à Rouen, chez Jean Petit. Pour ce qui est du *Discours miraculeux et véritable d'un Turc*²⁹, la copie imprimée à Paris se fonde sur celles de Venise et de Troyes. Les conflits récurrents au XVI^e siècle et au début XVII^e siècle entre la république de Venise et l'Empire ottoman expliqueraient la localisation de l'édition originale.

²⁴ *Ibid.*, p. 12.

²⁵ *Discours épouvantable et prodigieux d'une sultane turquesque, laquelle a fait un monstre : savoir la tête d'éléphant, les bras et jusques au nombril en corps humain, et depuis le nombril en bas en forme d'un bouc, lequel naquit le 27 février 1608, . Avec la prognostication du grand calife de Bandas prédisant la perte et ruine de la plupart de l'empire turquois*, Lyon, Pris sur la copie imprimée à Venise par E. Malavolta, (s. d.), p. 3.

²⁶ *Ibid.*, p. 4.

²⁷ Henry Ettinghausen, « How The Press Began. The Pre-Periodical Printed News In Early Modern Europe » Janus. SIELAE (Seminario Interdisciplinar para el Estudio de la Literatura Áurea Española), Facultad de Filología. Universidade da Coruña, Coruña (España), 2015.

²⁸ *Traité merveilleux d'un monstre engendré dans le corps d'un homme, nommé Ferdinand de la Febue, habitant de Fereyta, au Marquisat de Cénete, par des ensorcellements qui lui furent donnés en un breuvage. La sage femme qui le reçu s'appelait Françoise de Léon, il fut mis sur terre par la partie extraordinaire, le vingt unième de juin*, Rouen, Jean Petit, 1606.

²⁹ *Discours miraculeux et véritable d'un Turc, lequel par dérision frappa l'image d'un crucifix d'un coup de cimenterre, dont en ruissela le sang. Et ledit Turc demeura sur la place, sans se pouvoir bouger, jusqu'à ce qu'il eut fait vœu de se faire chrétien. Ce qui arriva le treizième jour de janvier 1609. Et à l'occasion de ce miracle, plusieurs de la vallée de Crosac (qui contient quarante lieues de long) se sont faits chrétiens en nombre de douze mille hommes, sans comprendre les femmes et les enfants*, Paris, 1609.

La littérature a contribué à la diffusion de ces récits comme en témoignent François de Rosset et ses *Histoires tragiques*, publiées en 1644 : avec ses trente-cinq éditions au XVII^e siècle, il s'agit d'un des plus gros succès littéraires de l'époque, on le sait. Certaines de ces histoires, comme les œuvres de Pierre Boaistuau et Ambroise Paré, reprennent textuellement des canards. Toutefois, l'emprunt est réciproque, ces derniers contenant aussi des événements originellement relatés dans les compilations.

Mais qui étaient les lecteurs de ces canards ? Il faut éviter l'utilisation de la notion de « culture populaire » dont Roger Chartier dénonce l'emploi abusif et le postulat selon lequel deux cultures s'opposent, lettrée et populaire. À ses yeux, il y a des « circulations fluides, des pratiques partagées, des différences brouillées³⁰ ». Ainsi, les lecteurs des canards appartenaient à toutes les catégories sociales, surtout parce que les récits peuvent être assimilés à des *exempla* destinés à faire craindre l'ire de Dieu, mais ils s'adressent aussi à un public plus instruit. En effet, les canards contiennent, comme dans le cas des jumelles jointes, des références aux auteurs antiques, médiévaux et contemporains ainsi que des exemples de cas similaires antérieurs. Les *Mémoires-Journaux*³¹ de Pierre de L'Estoile relatent ses achats d'occasionnels et de canards, tels ceux relatifs à des prodiges.

Il paraît également important, même si c'est chose difficile, de se pencher sur la question de la croyance et des représentations. Reconstituer l'univers mental des hommes du temps est une entreprise extrêmement délicate, si ce n'est impossible. Toutefois, au travers des différentes sources qui demeurent à disposition, il est tentant d'essayer de sonder leur imaginaire. La première question qui se pose est de savoir si les hommes du temps croyaient aux prodiges et miracles et s'ils admettaient les causes et les significations qui leur étaient proposées ou enseignées textuellement. Si oui, dans quelle mesure ? Croyaient-ils à tous les phénomènes ? Sur quoi leur adhésion se fondait-elle ? Quelles étaient les preuves nécessaires pour qu'ils admettent la véracité de tel ou tel événement ? En avaient-ils besoin ? L'étude de la croyance ne doit pas se présenter comme une question fermée sur elle-même mais est une problématique complexe : l'idée de positions tranchées et immuables se révèle chimérique. Il existe une échelle de croyances allant de la certitude absolue à la simple probabilité.

Une partie des canards étudiés comporte des éléments utilisés pour étayer le caractère véritable des faits : témoignages de personnes dites « dignes de foi » et/ou des extraits de registres. Ainsi, le *Discours prodigieux et épouvantable de trois Espagnols et une Espagnole, magiciens et sorciers*³² se termine par un « extrait des registres de la cour du Parlement » de Bordeaux mais qui se retrouve mêlé avec la prose de l'auteur au point que sans l'alinéa on ne pourrait dissocier les deux. De même, dans le *Traité merveilleux d'un monstre engendré dans le corps d'un homme*³³, l'auteur dit que « l'on soit certain de l'assurance qu'[il a] que c'est chose très véritable, puisqu'il a été affirmé par Monsieur le grand vicaire de la ville de Madrid en Espagne, le quatorzième de septembre de cette présente année, lequel a donné permission pour l'imprimé ». La permission et la reconnaissance d'un ecclésiastique servent à prouver la véracité des faits. Ainsi, par l'ajout de pièces censées être officielles ou la mention de personnes dites d'autorité, les

³⁰ Roger Chartier, *L'Ordre des livres. Lecteurs, auteurs, bibliothèques en Europe entre le XIV^e et le XVIII^e siècle*, Aix-en-Provence, Alinéa, 1992, p. 8.

³¹ Pierre de L'Estoile, *Mémoires-Journaux*, 11 tomes publiés avec de nombreux documents inédits et un commentaire historique, biographique et bibliographique par MM. G. Brunet, A. Champolion, E. Halphen... [et al.] Ed. pour la première fois compl. Et entièrement conforme aux manuscrits originaux, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1875.

³² *Discours prodigieux et épouvantable de trois Espagnols et une Espagnole*, op. cit.

³³ *Traité merveilleux d'un monstre engendré dans le corps d'un homme*, op. cit.

auteurs des canards essayent de montrer que leurs récits relatent des événements véritables. Il s'agit peut-être, ici, de précisions pouvant entraîner l'adhésion de certains lecteurs. Toutefois, ces références peuvent se révéler inefficaces dans la mesure où elles sont parfois assez floues.

Ces divers cas témoignent de la large diffusion des récits. Mais, il ne faut pas lier trop rapidement diffusion et croyance. En effet, les canards sont des publications émanant d'éditeurs-imprimeurs. Ils sont soumis à la loi du marché : ils doivent se vendre. Ainsi, ils ne livrent qu'une faible indication sur la croyance des hommes du temps. Au mieux on peut en voir un indice dans leur diffusion et le souci qu'éprouvent certains ecclésiastiques de recourir à des *exempla* afin de suggérer et d'entraîner potentiellement une modification des comportements jugés non orthodoxes. De même, l'acquisition de ces textes peut seulement relever de la simple curiosité de la part de l'acheteur sans pour autant signifier une complète adhésion et l'absence de sens critique.

Au travers des prodiges, les canards laissent transparaître la permanence à la fin du XVI^e et au début du XVII^e siècle d'une angoisse eschatologique qui s'inscrit dans un contexte politico-religieux. L'annonce de l'ire de Dieu contre les péchés des hommes semble être parfois un *topos* instrumentalisé au service d'un engagement qui participe de la controverse religieuse entre catholiques et protestants. Un aspect qui se retrouve également dans les sources relatives à l'astrologie. Il pourrait être utile de s'interroger plus amplement sur les questions de lectorat et de croyance en analysant notamment les mémoires des hommes du temps.